



Flash infos

Réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

LE COLLECTIF DEVENIR PAYSANNE PAYSAN : UNE NOUVELLE ÉTAPE EST FRANCHIE

Découvrez les dernières nouvelles de votre réseau !

L'année 2023 a marqué un tournant décisif pour le collectif Devenir Paysanne Paysan. L'équipe du comité de pilotage (copil), qui constitue l'instance décisionnelle du projet, s'est mobilisée pour mettre en place les bases de ce guichet unique.

Les membres du copil ont commencé par rédiger le cahier des charges du projet, définissant les objectifs, les fonctionnalités, et les besoins du guichet unique. Cela a permis d'avoir une vision claire et structurée du projet. En parallèle, un cahier des charges spécifique a été élaboré pour le site internet qui servira de plateforme pour les offres de formation. Ce document a défini les spécifications techniques et fonctionnelles nécessaires pour la création du site. En mai 2023, l'équipe a lancé un appel à prestataire pour choisir une agence web compétente capable de construire le portail. Plusieurs candidatures ont été examinées avec soin. Après un processus d'évaluation rigoureux, l'agence 148, une agence de création de site internet parisienne, a été sélectionnée pour réaliser ce projet d'envergure. Les travaux de développement ont débuté en juillet 2023. Un calendrier de travail précis a été établi, définissant les étapes clés et les délais à respecter pour atteindre les objectifs fixés. Au cours de l'été, l'agence 148 a rapidement présenté ses premières propositions visuelles pour le site internet. Ces propositions ont été examinées et discutées par les membres du copil. Le 27 septembre, les membres du comité de pilotage ont validé les premières propositions visuelles, marquant ainsi une étape significative dans la concrétisation du projet. Cette validation a été un moment clé, symbolisant la transformation de l'idée en une réalité tangible. Bien que la validation des premières propositions visuelles soit une étape importante, le projet Devenir Paysanne Paysan est encore loin de sa livraison prévue pour le mois de février 2024. De nombreuses étapes restent à franchir, notamment la mise en place des fonctionnalités du site, la collecte et la mise en ligne des offres de formation, ainsi que la promotion de cette nouvelle ressource auprès de son public cible.

LE CHIFFRE DU MOIS

+ de 60

C'est le nombre d'actions portées par Préférence depuis sa création en 2005.

Pour rappel, le projet Devenir Paysanne Paysan est piloté par le CFPPA du Robillard qui est le centre porteur. Il sera constitué de 8 centres au lancement. Son ambition est de constituer au travers d'un site internet, un guichet unique d'offres nationales de formations premium à destination d'un public nouveau dans les centres, des urbains/néo-ruraux qui envisagent un retour à la terre.

PRÉFÉRENCE ACACED

4 centres ont rejoint le dispositif depuis le mois dernier. Depuis le 1^{er} septembre 2023 - date de leur habilitation effective. Il s'agit du CFPPA de Douai, de Kerliver, de Borgho et de celui d'Aix-Valabre. Tous, parmi les nouveaux centres, ne font pas de la FOAD. Néanmoins, les résultats sur ce volet sont particulièrement bons puisque la communauté d'action va bientôt atteindre le chiffre de 1 000 candidats formés sur le dispositif ACACED FOAD. Très certainement dès ce mois d'octobre. Soit 5 fois l'objectif de départ.

PRÉFÉRENCE CLÉA : NOUVELLE VAGUE D'HABILITATIONS

De nouveaux EPL souhaitent rejoindre le collectif pour pouvoir répondre à des commandes régionales d'évaluations CléA. L'habilitation a fortement évolué puisqu'elle inclue maintenant une partie formation aux sept domaines* de CléA. Sa validité est toujours de 3 ans, renouvelable tacitement une fois, à condition d'avoir réalisé au moins une évaluation dans les 3 premières années. L'EPL du Morvan se prépare donc à répondre à la campagne d'habilitation qui se terminera le 27 octobre 2023. La communauté d'action qui regroupe actuellement 23 EPL devrait donc s'étoffer d'ici cette fin d'année.

* Les 7 domaines de compétences de CléA sont : s'exprimer en français, calculer et raisonner, utiliser les outils informatiques, respecter les règles et savoir travailler en équipe, travailler seul et prendre des initiatives, apprendre à apprendre tout au long de la vie, maîtriser les gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

CIPP CARREFOUR À DISTANCE, C'EST PARTI !

Le dispositif mis en place au début de l'année 2023 pour répondre à une commande de Carrefour fonctionne bien. Depuis janvier, c'est plus de 30 sessions Certiphyto vente qui ont été réalisées en présentiel dans 25 établissements. Depuis la rentrée, la modalité distancielle a été ouverte. Le CFPPA de Quetigny, qui est le centre porteur, reste l'interlocuteur unique de Carrefour pour la gestion administrative et financière. Les stagiaires sont accompagnés par l'équipe du CFPPA de Toulouse qui s'appuie sur les ressources de Coutances. Les premiers parcours FOAD ont débuté mi-septembre. Des groupes présentiels sont également programmés pour cet automne.

SAP PAYSAGE : NOUVELLE FORMULE POUR 2024

Cette formation à destination des paysagistes qui travaillent chez les particuliers a pour objectif de renforcer leurs « compétences relationnelles pour le service à la personne ».

Le centre porteur - le **campus Monod** - a conduit au printemps dernier, une réingénierie de cette formation. L'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) qui est partenaire sur cette communauté d'action souhaiterait que cette nouvelle version soit mise en œuvre rapidement dans le cadre d'une phase de tests. Ce sera le cas dès janvier à Angers. Ce premier groupe devrait être suivi d'autres, dans d'autres EPL. Une consultation a été réalisée en septembre pour recenser les établissements qui sont prêts à mettre en œuvre cette formation sur leur territoire. L'objectif de l'UNEP est de développer cette formation et de l'inscrire durablement parmi les certifications proposées aux paysagistes.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR PRÉFÉRENCE

Il s'agit d'un des chantiers les plus importants de l'année 2023 pour le réseau. Et c'est dès le mois de janvier 2023 que l'équipe d'animation et la commission communication du réseau ont commencé à travailler sur un cahier des charges qui a permis de lancer un appel à prestataire au mois d'avril 2023. Trois agences ont pu soumettre leur offre : **Digital Jouis**, **Fidesio** et **Beyonds**.

Les représentants de chaque agence ont été invités à se présenter lors d'une soutenance qui s'est tenue en visio. À l'occasion de cette visio, plusieurs membres du **Comex** se sont mobilisés pour suivre le dossier. Cette mobilisation marque de manière évidente l'importance que revêt ce chantier. Le choix s'est porté sur **Beyonds** avec lequel des échanges sont en cours pour un lancement des travaux prévu pour le mois d'octobre 2023.

AU FAIT, C'EST QUOI PRÉFÉRENCE ?

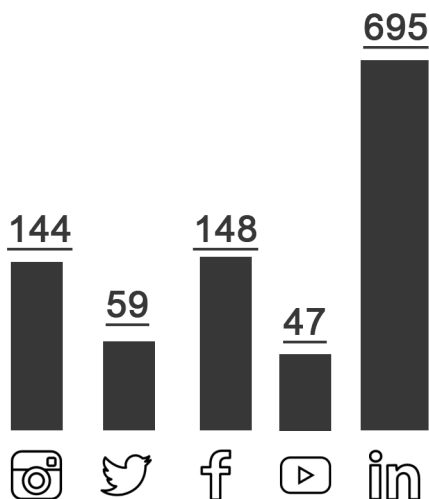
C'est le réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles.

Il permet à ses membres, regroupés en communautés d'actions, de développer collectivement leurs activités sur l'ensemble du territoire, et de développer leurs stratégies de développement vis-à-vis des partenaires privés, professionnels et institutionnels. Il organise la mobilisation et la mutualisation des ressources au sein du réseau, harmonise les prestations et les relations partenariales à l'échelle nationale. En 2022, c'est **146 Établissements (84%** des établissements agricoles publics) impliqués dans **19 actions**. C'est + de **5 000 stagiaires** par an ; + de **140 000 heures /stagiaires** ; + de **2,5 millions d'euros** de chiffre d'affaires.

Quizz UNEP

En juin 2022, une équipe de 4 formateurs a travaillé à la rédaction de questionnaires visant à positionner les professionnels du paysage en s'appuyant sur la règle professionnelle « plantation des arbres et arbustes ».

Ces quizz ont été mis en ligne sur la plateforme d'un prestataire choisi par l'UNEP (**Expertquizz**). Les tests réalisés durant l'été ont été satisfaisants pour le commanditaire (UNEP). Une nouvelle commande, portant sur la règle « **entretien des arbustes** » devrait donc aboutir pour début 2024. Une consultation va donc être organisée cet automne pour former une équipe de **6 à 8 formateurs** qui rédigera et mettra en ligne ces questionnaires.



SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Directrice de la rédaction

Gwenaëlle Lepage
Présidente
de Préférence

Comité de rédaction

Équipe d'animation

Contacts

Préférence
Parc du château
78120
Rambouillet